



*Au service
des peuples
et des nations*

PROJET D'APPUI AU CYCLE ÉLECTORAL DE LA GUINÉE

RAPPORT SUR LES APPUIS DU PACEG

POUR L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE 2015



Projet d'Appui au Cycle Electoral de la Guinée
PRESIDENTIELLES 2015

TABLE DES MATIERES

PREMIERE PARTIE : RAPPORT NARRATIF.....	1
Chapitre 1 : CONTEXTE	2
Chapitre 2 : ACTIVITÉS PRÉVUES DU PACEG (PRODOC) ET REQUÊTES DE LA CENI	4
A) VOLETS PAR COMPOSANTE	4
a) Composante 1 : appui aux opérations électorales	4
b) Composante 2 : appui à l'éducation civique et à la communication	4
c) Composante 3 : renforcement des capacités et gestion/coordination du programme.....	4
B) ACTIVITES PAR COMPOSANTE.....	4
a) Composante 1 : appui aux opérations électorales	5
b) Composante 2 : appui à l'éducation civique et à la communication	6
c) Composante 3 : renforcement des capacités et gestion/coordination du programme.....	7
C) REQUETES DE LA CENI.....	7
Chapitre 3 : RÉALISATIONS	9
I) COMPOSANTE 1 : APPUI AUX OPERATIONS ÉLECTORALES.....	9
A) Appui logistique	9
a) Réalisations	9
• Appui technique dans la conception et la mise en œuvre d'un plan logistique (plan de déploiement et de sécurisation des matériels).....	9
• Appui dans le suivi de la situation du matériel commandé	10
• Mise à disposition de véhicules (camions et 4X4) pour le déploiement vers les préfectures 10	
• Acheminement des matériels et imprimés électoraux dans les Ambassades et Consulats..	10
b) Résultats obtenus.....	10
c) Constats / Leçons tirées	10

B)	Acquisition du matériel électoral.....	11
a)	Réalisations	11
b)	Résultats obtenus.....	12
c)	Constats / Leçons tirées	12
C)	Appui à la sécurisation du processus électoral	13
a)	Réalisations	13
•	Formation	13
•	Appui technique et conseils de l'expert RSS du PNUD auprès de l'USEP	13
•	Appui matériel.....	13
b)	Résultats obtenus.....	14
c)	Constats / Leçons tirées	15
D)	Appui à la formation.....	15
a)	Réalisations	15
•	Prise en charge intégrale ou partielle des formations.....	15
•	Déploiement des matériels et fournitures pour la formation.....	16
b)	Résultats obtenus.....	16
c)	Constats / Leçons tirées	16
E)	Appui au système de transmission des résultats.....	16
a)	Réalisations	16
•	Centralisation des résultats	16
•	Traitement des résultats	16
•	Diffusion des résultats	17
b)	Résultats obtenus.....	17
•	Centralisation des résultats	17
•	Traitement des résultats	17
•	Diffusion des résultats	17
c)	Constats / Leçons tirées	17
II)	COMPOSANTE 2 : APPUI A L'ÉDUCATION CIVIQUE ET A LA COMMUNICATION.....	19
A)	Éducation civique et électorale	19

a)	Réalisations	19
b)	Résultats obtenus.....	19
c)	Constat / Leçon tirée	19
B)	Communication institutionnelle	19
a)	Réalisations	19
b)	Résultats obtenus.....	20
c)	Constats / Leçons tirées	20
C)	Promotion et respect des Droits de l'homme.....	21
a)	Réalisations	21
b)	Résultats obtenus.....	21
c)	Constats/ Leçons tirées	22
III)	COMPOSANTE 3 : RENFORCEMENT DES CAPACITÉS ET GESTION / COORDINATION DU PROGRAMME	22
A)	Renforcement des capacités de la CENI.....	22
1)	Appui technique par la mise à disposition d'une équipe d'experts.....	22
a)	Réalisations.....	22
b)	Résultats obtenus	23
c)	Constats / Leçons tirées	23
2)	Appui au fichier électoral.....	23
a)	Réalisations.....	24
•	Vérification de la présence de personnes supposées mineures dans le fichier électoral.	24
•	Travaux connexes en rapport avec le fichier électoral.....	25
b)	Résultats obtenus	25
c)	Constats / Leçons tirées	26
B)	Coordination du programme	26
a)	Réalisations	26
b)	Résultats obtenus.....	27
c)	Constat / Leçon tirée	27
Chapitre 4 :	VISIBILITE.....	28

Chapitre 5 : RECOMMANDATIONS.....	30
I) COMPOSANTE 1 : APPUI AUX OPERATIONS ELECTORALES.....	30
A) Appui logistique.....	30
B) Acquisition du matériel électoral.....	30
C) Appui à la sécurisation du processus électoral.....	31
D) Appui à la formation.....	31
E) Appui au système de transmission des résultats.....	31
II) COMPOSANTE 2 : APPUI A L'EDUCATION CIVIQUE ET A LA COMMUNICATION.....	32
A) Education civique et électoral.....	32
B) Communication institutionnelle.....	32
C) Promotion et respect des droits de l'homme.....	33
III) COMPOSANTE 3 : RENFORCEMENT DES CAPACITÉS ET GESTION / COORDINATION DU PROGRAMME.....	33
A) Renforcement des capacités de la CENI.....	33
1) Appui technique par la mise à disposition d'une équipe d'experts.....	33
2) Appui au fichier électoral.....	33
B) Coordination du programme.....	34
 Chapitre 6 : PERSPECTIVES.....	 35
 SECONDE PARTIE : RAPPORT FINANCIER.....	 41

LISTE DES ACRONYMES

ABV : Agents des Bureaux de Vote

AFIS : Automated Fingerprint Identification System (Système d'indentification automatisé des empreintes digitales)

BV : Bureau de Vote

CENI : Commission Electorale Nationale Indépendante

CEPI : Commission Electorale Préfectorale Indépendante

CESPI : Commission Electorale Sous-Préfectorale Indépendante

CACV : Commissions Administratives de Centralisation des Votes

CRPV : Commission de Réception des Procès-Verbaux

EAD : Electoral Assistance Division (Division de l'Assistance Electorale)

MATD : Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation

ONG : Organisations Non Gouvernementales

OSC : Organisations de la Société Civile

PACEG : Projet d'Appui au Cycle Electoral de la Guinée

PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement

PRODOC: Document de Projet

PTF: Partenaires Techniques et Financiers

RSS: Réforme du Secteur de la Sécurité

UGP: Unité de Gestion du Projet

USEP: Unité de Sécurisation de l'Élection Présidentielle

PNUD Guinée – PACEG

Rapport sur les appuis du PACEG pour l'élection présidentielle

PREMIERE PARTIE

RAPPORT NARRATIF

Chapitre 1 : CONTEXTE

Après une période de blocage politique consécutive à l'élection présidentielle de 2010, le Gouvernement guinéen et l'opposition ont engagé des discussions dans le cadre du dialogue inter-guinéen. L'«Accord sur la préparation et l'organisation des élections législatives» qui fut signé le 3 juillet 2013 a permis à la Guinée d'aller vers des élections législatives le 28 septembre 2013 dont les résultats furent acceptés par les divers acteurs.

A l'issue des élections législatives du 28 septembre 2013 et quelques mois après la mise en place de l'Assemblée Nationale en janvier 2014, le Président de la République a dissout le comité de suivi de l'accord politique du 3 juillet 2013, suscitant de vives critiques de l'opposition.

Un processus de dialogue inter-guinéen fut engagé entre la mouvance présidentielle et l'opposition, sous l'égide du Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation (MATD). Ce processus, qui fut marqué par une tentative d'accord au mois de juillet 2014, échoua finalement. Ce qui déboucha sur une rupture du dialogue politique.

L'annonce par la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) le 10 mars 2015 lors de sa retraite de Kindia d'un projet de calendrier électoral inversant l'ordre des scrutins, en fixant l'élection présidentielle en 2015 (avec un premier tour prévu le 11 octobre 2015) et en reportant les élections communales à l'année 2016, eut pour effet de cristalliser encore un peu plus les tensions.

L'opposition politique exigeait la tenue des élections communales en premier lieu en raison d'une part du fait que les mandats des maires élus en 2005 sont échus depuis 2010, d'autre part parce que vingt-huit (28) maires sur trente-huit (38) de communes urbaines ont été remplacés par des Présidents de Délégation Spéciale nommés par le Gouvernement. L'opposition soupçonne ces derniers d'être sinon proches du moins redevables aux autorités qui les ont désignées.

Alors que la mouvance présidentielle s'est félicitée du calendrier électoral publié par la CENI, l'opposition a décidé de suspendre immédiatement sa participation à l'Assemblée Nationale et de ne plus reconnaître la CENI. L'opposition considère l'intransigeance de la mouvance présidentielle comme responsable de la rupture du dialogue politique.

Le Ministre d'Etat à la Justice, en sa qualité de Président de la Commission pour le Dialogue, a entrepris des démarches depuis le mois d'avril 2015 en vue de relancer le dialogue politique. Pour ramener autour de la table les différents blocs politiques, il a notamment insisté sur la nécessité pour chaque partie de ne poser aucune condition préalable à la reprise du dialogue.

Après plusieurs semaines de contestations soldées par des violences et l'intervention de la Communauté internationale, les acteurs politiques guinéens ont accepté d'entamer un dialogue au cours de la semaine du 15 juin 2015. Ce dialogue a abouti à l'accord du 20 août 2015. Cependant, les contestations de l'opposition se sont poursuivies, tout particulièrement en ce qui concerne le fichier électoral, dans lequel l'opposition a dénoncé la présence de mineurs.

C'est dans ce contexte que suivant la requête du Gouvernement guinéen adressée au Secrétaire Général des Nations Unies en vue d'obtenir un appui dans l'organisation des élections Présidentielles et Locales, une mission d'évaluation des besoins du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et de la Division de l'Assistance Electorale du Département des Affaires Politiques s'est déroulée au mois de mai 2015. Elle a abouti à la mise en place du Projet d'Appui au Cycle Electoral de la Guinée (PACEG), dont la mission est d'apporter un appui technique au cycle électoral 2015-2017, notamment dans l'organisation des élections Présidentielles et Communales.

Le projet est en cohérence avec le cadre de l'assistance technique du PNUD au Gouvernement de la Guinée et procède également de la volonté des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) d'accompagner le cycle électoral et de contribuer à la réalisation des activités liées à l'organisation des consultations générales à savoir: les élections Présidentielle et Communales prévues durant le cycle 2015-2016.

Le document de projet du PACEG (PRODOC), signé entre la CENI et le PNUD, en définit les stratégies d'intervention, composantes, résultats escomptés, modalités de financement et de gestion, modalités de mise en œuvre et risques. Il est le document de référence pour la mise en œuvre des actions du PACEG.

Afin de financer les actions décrites dans le PRODOC, un fonds commun (« Basket Fund ») a été mis en place, et pour lequel un appel à contributions a été lancé. Au 30 octobre 2015, les bailleurs contribuant (ou s'étant engagé à contribuer) au Basket Fund sont : l'Union Européenne (principal contributeur du PACEG), le Japon, la France et le PNUD.

Chapitre 2 : ACTIVITÉS PRÉVUES DU PACEG (PRODOC) ET REQUÊTES DE LA CENI

A) VOLETS PAR COMPOSANTE

Les activités du PACEG prévues dans le document de projet signé entre la CENI et le PNUD portent sur trois composantes, chacune comportant plusieurs volets :

a) Composante 1 : appui aux opérations électorales

- Volet 1 : Appui logistique
- Volet 2 : Acquisition du matériel électoral
- Volet 3 : Appui à la sécurisation du processus électoral
- Volet 4 : Appui à la formation
- Volet 5 : Appui à la gestion du contentieux électoral
- Volet 6 : Appui au système de transmission des résultats

b) Composante 2 : appui à l'éducation civique et à la communication

- Volet 1 : Education civique et électorale
- Volet 2 : Communication institutionnelle
- Volet 3 : Promotion et respect des Droits de l'homme
- Volet 4 : Genre et élections
- Volet 5 : Appui aux activités post-scrutins et à la pérennisation des acquis

c) Composante 3 : renforcement des capacités et gestion/coordination du programme

- Volet 1 : Renforcement des capacités de la CENI
- Volet 2 : Coordination du programme

B) ACTIVITES PAR COMPOSANTE

Le résumé de ces activités couvrant l'ensemble du processus électoral (2015-2017) et dont la responsabilité de l'exécution est répartie entre les différents partenaires (CENI, ONG/OSC et PNUD) est décrit dans le document de projet par composante comme suit :

a) Composante 1 : appui aux opérations électorales

- ✓ Elaborer un plan opérationnel global (élection présidentielle et locales à venir) ;
- ✓ Opérationnaliser les démembrements de la CENI ;
- ✓ Recruter le personnel des démembrements et paiements des indemnités ;
- ✓ Concevoir une stratégie d'identification et mise en place de démembrements à travers le pays ;
- ✓ Apporter un appui à la mise à jour et à la diffusion d'outils de formation (documents de stratégie, guides, manuels, etc.) pour les différentes opérations électorales ;
- ✓ Former le personnel de la CENI au niveau central et local sur la mise en œuvre du processus électoral ;
- ✓ Planifier la stratégie et élaborer le plan logistique et opérationnel pour les élections ;
- ✓ Développer le plan de déploiement et de collecte du matériel électoral ;
- ✓ Numériser et archiver les documents, formulaires et imprimés électoraux ;
- ✓ Renforcer les capacités du personnel technique des démembrements ;
- ✓ Déployer les matériels électoraux auprès des bureaux de vote et les récupérer sur base du plan logistique pour l'élection présidentielle ;
- ✓ Inventorier le matériel existant ;
- ✓ Identifier les nouveaux besoins en matériels électoraux/élaborer des spécifications et choix des modalités d'acquisition ;
- ✓ Élaborer les plans d'approvisionnement des matériels et intrants électoraux sur la base de la cartographie, plan et calendriers pour les préfectures et sous-préfectures ;
- ✓ Acquérir du matériel électoral y compris le matériel de bureau de vote sur la base des plans d'approvisionnement formulés (urnes, isolements, etc.) pour les deux scrutins (Présidentielles et Communales) ;
- ✓ Stocker et sécuriser le matériel pendant les élections ;
- ✓ Renforcer les capacités des agents électoraux et des autres membres impliqués dans le processus électoral en charge de la réception des procès-verbaux et du traitement des résultats ;
- ✓ Appuyer la sécurisation du processus électoral avec la mise en place d'une Force de sécurisation équipée et formée au respect des droits de l'homme ainsi qu'en techniques de négociation, médiation, de prévention et de règlement des conflits dans le cadre d'un processus électoral ;

- ✓ Mettre en place un mécanisme de suivi de la situation sécuritaire lors des scrutins y compris le « système d'alerte précoce » ;
- ✓ Appuyer la formation des membres de la Cour constitutionnelle, des magistrats, juges, avocats, auxiliaires de justice et délégués et le renforcement des capacités institutionnelles de la Cour ;
- ✓ Appuyer le renforcement des capacités des juristes ;
- ✓ Concevoir, produire et disséminer les supports d'éducation civique et électorale y compris sur la prévention des conflits et leur résolution non violente ;
- ✓ Organiser les sessions de dialogue et d'appui aux mécanismes de veille et de prévention des conflits à travers le pays ;
- ✓ Appuyer institutionnellement et techniquement les acteurs en vue de la prévention et de la gestion des contentieux ;
- ✓ Appuyer le déploiement des juges, magistrats et délégués de la Cour constitutionnelle ;
- ✓ Appuyer la Commission en charge du traitement des résultats ;
- ✓ Donner un appui à la gestion du contentieux électoral.

b) Composante 2 : appui à l'éducation civique et à la communication

- ✓ Élaborer un plan de sensibilisation et de communication nationale ;
- ✓ Contribuer au renforcement des capacités ;
- ✓ Appuyer les ONG et OSC chargées des campagnes d'éducation civique ;
- ✓ Concevoir, produire et disséminer des supports d'éducation civique et électorale y compris sur la prévention des conflits et leur résolution non violente ;
- ✓ Organiser des sessions de dialogue et appuyer les mécanismes de veille et de prévention des conflits à travers le pays ;
- ✓ Actualiser et disséminer les supports de sensibilisation des populations ;
- ✓ Exécuter des activités de validation, coordonner et suivre l'exécution des campagnes par les OSC ;
- ✓ Appuyer la CENI pour la mise en place et l'entretien des comités de liaison ainsi que d'une cellule d'accréditation des observateurs ;
- ✓ Apporter un appui à l'élaboration et à la production des documents destinés aux observateurs ;
- ✓ Appuyer la formation des formateurs et l'induction des observateurs électoraux y compris ceux déployés sur le terrain par la Cour constitutionnelle ;
- ✓ Former et dispenser aux OSC et aux médias des connaissances dans le domaine des droits de l'homme et renforcer les mécanismes de veille sur les droits humains ;
- ✓ Appuyer l'élaboration d'une stratégie de prise en compte de la dimension genre et des jeunes dans le processus électoral ;

- ✓ Appuyer techniquement l'intégration du genre dans les activités et programmes de la CENI et des parties prenantes (partis politiques et OSC) ;
- ✓ Appuyer la formation des femmes leaders et la mobilisation des femmes et des jeunes au processus électoral comme candidates, électrices, observatrices, témoins des partis politiques et membres des bureaux de vote (BV) ;
- ✓ Appuyer techniquement les partis politiques pour susciter des candidatures féminines et intégrer le genre dans leurs stratégies électorales.

c) Composante 3 : renforcement des capacités et gestion/coordination du programme

- ✓ Élaborer et faire approuver les termes de référence du Comité de Pilotage ;
- ✓ Mettre en place et faire fonctionner le Comité de Pilotage du projet ;
- ✓ Apporter un appui à la mise en place et au fonctionnement d'un cadre de coordination pour les activités et opérations électorales (CENI, partenaires nationaux, partenaires au développement etc.) ;
- ✓ Sélectionner et recruter les experts et autre personnel d'appui de l'Unité de Gestion du Projet (UGP) ;
- ✓ Installer et acquérir les équipements requis pour le fonctionnement de l'UGP ;
- ✓ Assurer la programmation des activités à travers le suivi et évaluation du programme.

C) REQUETES DE LA CENI

A la suite de l'Accord signé et sur la base du document de projet comme mentionné ci-dessus, la CENI dans une requête adressée au PNUD le 27 août 2015 a fait l'état des besoins à prendre en charge par le PACEG. Ces besoins se sont traduits en engagements pour le PACEG/PNUD et se résumant de la manière suivante :

- ✓ La logistique, dans sa partie acquisition du matériel électoral complémentaire et acheminement dans les Préfectures ;
- ✓ Le renforcement des capacités à travers le financement des principales formations indispensables à la tenue d'une élection démocratique ;
- ✓ La reprographie des documents électoraux ;
- ✓ La sécurisation du Processus Electoral.

A ces besoins exprimés initialement, se sont ajoutés de nouveaux besoins transmis par la CENI dans une seconde requête en date du 22 septembre 2015 concernant l'acquisition de dix-sept mille (17 000) kits électoraux, mais aussi la formation des Agents de Bureaux de Vote.

Enfin, l'appui à la sécurisation bien que prévu dans le document de projet n'avait pas été pris en compte dans les besoins initiaux. Suite à la formalisation de l'Unité de Sécurisation de l'Élection Présidentielle (USEP) et à des concertations entre la CENI, le Gouvernement et le PACEG/PNUD, les besoins pour l'USEP ont été exprimés dans une troisième requête de la CENI en date du 25 septembre 2015.

Chapitre 3 : RÉALISATIONS

I) COMPOSANTE 1 : APPUI AUX OPERATIONS ÉLECTORALES

A) Appui logistique

a) Réalisations

- Appui technique dans la conception et la mise en œuvre d'un plan logistique (plan de déploiement et de sécurisation des matériels)

Un appui a été apporté par le PACEG dans la conception d'un plan logistique par le Département de la logistique de la CENI, afin de permettre le déploiement de l'ensemble des matériels vers les trente-trois (33) préfectures et les cinq (5) communes de Conakry. Il s'agissait essentiellement de s'appuyer sur un chronogramme bien articulé, ainsi que la mise en place d'une flotte adéquate pour le déploiement du matériel vers les préfectures (l'acheminement des préfectures vers les bureaux de vote étant assuré par la CENI).

En raison des retards dans l'arrivée des matériels, le déploiement a commencé le 1^{er} octobre 2015, soit avec un léger retard par rapport au plan logistique initial. Pour toute la durée des opérations d'expédition, onze (11) axes de livraison avaient été définis pour couvrir les trente-trois (33) circonscriptions électorales de l'intérieur et les cinq (5) communes de Conakry. Les livraisons ont commencé par les localités les plus éloignées. A noter que les matériels et imprimés électoraux à destination des dix-huit (18) ambassades et consulats ont été envoyés par DHL (cf. ci-dessous).

Les différents axes se présentaient comme suit :

- 1-Axe 1 : Conakry - Dubréka – Fria – Boffa (3 préfectures couvertes)
- 2-Axe 2: Conakry – Boké - Gaoual – Koundara (3 préfectures couvertes)
- 3-Axe 3 : Conakry – Coyah – Forécariah – Kindia – Téliélé (4 préfectures couvertes)
- 4-Axe 4 : Conakry – Mamou – Dalaba – Pita – Labé (4 préfectures couvertes);
- 5-Axe 5 : Conakry – Lélouma – Mali - Koubia –Tougué (4 préfectures couvertes)
- 6-Axe 6: Conakry – Dabola – Dinguiraye – Kouroussa – Kankan (4 préfectures couvertes)
- 7-Axe 7: Conakry – Siguiri – Kérouané –Mandiana (3 préfectures couvertes)
- 8-Axe 8: Conakry – Faranah – Kissidougou – Guéckédou – Macenta (4 préfectures couvertes)
- 9-Axe 9: Conakry – Nzérékoré – Lola – Beyla – Yomou :(4 préfectures couvertes);

- 10-Axe 10 : Kaloum – Dixinn – Ratoma (3 communes couvertes)
- 11-Axe 11 : Matam – Matoto (2 communes couvertes)

- Appui dans le suivi de la situation du matériel commandé

Compte tenu des embouteillages dans la ville de Conakry, la CENI a trouvé et aménagé au sein de l'ancienne usine textile, un magasin de 4000m² à la sortie de Conakry (38 km du centre-ville) pour tous les travaux d'entreposage du matériel électoral.

C'est dans cet entrepôt que l'expert logistique du PACEG a apporté un appui dans le suivi de l'évolution de la situation des matériels commandés par la CENI et le PACEG.

- Mise à disposition de véhicules (camions et 4X4) pour le déploiement vers les préfectures

Il a été mis à la disposition de la CENI pour toutes les phases de déploiement de matériels et imprimés électoraux de Conakry vers les chefs-lieux des Préfectures, dix-neuf (19) camions de quarante (40) tonnes ainsi que dix (10) camions de dix (10) à quinze (15) tonnes soit un total de vingt-neuf (29) camions mis à disposition, ainsi que 29 véhicules 4X4 d'escorte.

- Acheminement des matériels et imprimés électoraux dans les Ambassades et Consulats

La CENI a procédé à l'envoi du matériel et des imprimés électoraux à destination de l'étranger par DHL. Le PACEG a, après avis de non-objection du principal bailleur (l'Union Européenne) et conformément au document de projet, procédé au transfert de ressources financières à la CENI après signature d'une Lettre d'Accord du montant correspondant, soit deux cent soixante-dix mille six cent soixante-huit dollars américains et quatre-vingt-dix-neuf cents (270 668,99 USD).

b) Résultats obtenus

L'appui du PACEG en matière de logistique et déploiement a permis d'assurer le transport et la disponibilité des matériels et imprimés électoraux, ainsi que des supports de formation dans toutes les trente-trois (33) préfectures (et les cinq (5) communes pour Conakry), permettant ainsi la bonne tenue du scrutin sur l'ensemble du territoire national et dans quinze ambassades et consulats sur les dix-huit (18) retenus.

c) Constats / Leçons tirées

- Les retards dans les acquisitions et livraisons des matériels et imprimés électoraux ont entraîné des retards dans les opérations de déploiement. Il a donc fallu revoir le plan de déploiement initial. Le déploiement a pu être fait à temps dans les préfectures, mais pas dans toutes les sous-

préfectures. Il y a eu donc des incidences sur le déploiement dans les bureaux de vote, comme à Nzérékoré.

- Malgré le plan de déploiement, la CENI a eu des difficultés à exprimer à temps au PNUD le besoin exact de véhicules. Un meilleur partage d'information serait bénéfique.
- Il a été noté une mauvaise communication au sein de la logistique entre le niveau national et le niveau préfectoral. Cela est notamment dû au fait qu'au niveau national, il n'y avait pas un seul point focal, mais deux personnes qui donnaient des instructions, parfois contradictoires. Une répartition plus précise des responsabilités et un meilleur suivi de leur meilleure mise en œuvre seraient donc aussi bénéfiques.

B) Acquisition du matériel électoral

a) Réalisations

Les matériels suivants ont été acquis par le PACEG :

- Dix mille (10 000) urnes complémentaires ;
- Cent cinq mille (105 000) scellés d'urnes ;
- Quatre-vingt-cinq mille (85 000) gilets pour les agents de bureaux de vote ;
- Dix-sept mille (17 000) exemplaires reprographiés de la Constitution ;
- Quatorze mille cinq cent (14 500) thermo flashes ;
- Dix-sept mille cinq cent (17 500) kits sanitaires¹.

En complément de ces besoins en matériels exprimés dans sa première requête, la CENI a exprimé de nouveaux besoins dans sa requête du 22 septembre 2015. Ces nouveaux besoins concernaient l'acquisition de dix-sept mille (17 000) kits électoraux². Une ligne budgétaire provisionnée à concurrence de neuf cent dix-neuf mille trois cent cinquante-deux dollars américains (919 352 USD) a été mobilisée pour cette acquisition. La transmission tardive de ces besoins n'a permis au PACEG d'exécuter cette opération. Suite à l'accord du Comité de Pilotage du 1^{er} octobre 2015, le PACEG a procédé au transfert de ressources à la CENI par le biais d'une Lettre d'Accord pour mener cette activité. Une micro évaluation indépendante des

¹ Composition d'un kit sanitaire : sceau à robinet, sceau simple, papier hygiénique, solution de chlore « sûr'eau »

² Composition d'un kit électoral : Enveloppes (A4) : Stylo à bille bleu ; Enveloppes (A3) ; gomme ; gilet "Membre du bureau de vote" ; Badge "Membre de bureau de vote" ; Marqueur noir ; Paire de ciseau ; Rouleau de ruban adhésif ; Pot de colle en bâton ; Tampon encreur avec inscription "A voter" ; Encreur ; Calculatrice ; Chemises à sangle (ou à rabat plastique) ; Bloc note A5 de 100 pages ; Torche à pile ; 1 paire de piles A4 ; Lampe utilisant les piles A4 ; 1paire de 4 piles A4 ; Boîte bleu avec le couvercle ; Crayon taillé avec gomme . Soit 21 articles.

capacités de la CENI a été menée en prélude à la signature de Lettre d'Accord conformément aux procédures du PNUD. Une analyse comparée des prix unitaires a été menée préalablement à la mise à disposition des ressources. La ligne budgétaire étant limitée à neuf cent dix-neuf mille trois cent cinquante-deux dollars américains (919 352 USD), il est à noter que le PACEG n'a pris en charge que partiellement l'achat des kits électoraux et ce, conformément aux ressources disponibles. Le coût total de ces kits s'élevant à seize milliards sept cent douze millions cinq cent mille francs guinéens (16 712 500 000 FNG), soit deux millions deux cent quinze mille cent soixante-quinze dollars américains (2 215 175 USD).

Par ailleurs, il est à noter que la reprographie du Code électoral en dix-sept mille (17 000) exemplaires que le PNUD devait exécuter n'a pu être réalisée, la CENI n'ayant pas transmis la version à jour dudit Code électoral.

b) Résultats obtenus

Les matériels acquis ont permis à la partie nationale de compléter les matériels électoraux indispensables à la bonne tenue du scrutin et pour lesquels il y avait des besoins.

Par ailleurs, en raison du contexte Ébola, des kits sanitaires et thermo flashes ont été acquis par le PACEG afin de prévenir les risques de la transmission du virus pendant les opérations de vote.

c) Constats / Leçons tirées

- La soumission tardive au PNUD des requêtes par la CENI (première requête officielle transmise le 27 août 2015, soit près de six (6) à sept (7) semaines avant le scrutin du 11 octobre n'a pas facilité l'acquisition des matériels, équipements et supports dans les délais requis et le respect des procédures. Plusieurs procédures d'urgence ont dû être activées pour tenir les engagements et minimiser les risques.
- Manque de clarté dans le tableau de répartition des responsabilités entre les différentes parties dans la réalisation/l'exécution des activités ;
- Manque d'une planification rigoureuse en raison d'un calendrier très serré ;
- Absence d'un Expert en acquisitions dans l'Unité de Gestion du Projet qui aurait pu prendre en charge tous ces achats pour une exécution dans des délais réalistes ;
- Lenteur et retards dans la transmission des spécimens à reprographier. Concernant le Code électoral, la reprographie n'a pu se faire parce que la version électronique n'était pas disponible.

C) Appui à la sécurisation du processus électoral

Le document de projet prévoyait la possibilité de faire appel à un expert de courte durée pour l'appui à la sécurisation du processus électoral. Compte tenu des contraintes de calendrier, et en raison des urgences exprimées par la CENI, le projet a recouru à l'expert Réforme du Secteur de la Sécurité (RSS) du PNUD Guinée pour apporter son appui à la sécurisation du processus électoral.

a) Réalisations

- Formation

Deux cent (200) formateurs de l'Unité de Sécurisation de l'Élection Présidentielle (USEP) ont été formés puis déployés sur l'ensemble du territoire. Ces formateurs ont ensuite formé à leur tour cinq mille trois cent (5300) éléments de l'USEP, dont 6% de femmes, au travers de cinquante-trois (53) séances de formation, de démultiplication à la base. De plus, des séances quotidiennes de rappel sur les modalités d'exécution de la mission de sécurisation des élections à la base se sont tenues. 60% des membres de l'USEP ont été bénéficiaires de ces séances avant le scrutin, et 100% en date du 12 octobre 2015.

Cent (100) commandants d'unités de l'USEP ont été également formés.

- Appui technique et conseils de l'expert RSS du PNUD auprès de l'USEP

Un appui technique a été apporté par l'expert RSS du PNUD pour l'analyse des besoins, les spécifications techniques des matériels, et l'organisation de la formation des formateurs. Par ailleurs, l'expert RSS du PNUD a appuyé le monitoring des opérations de sécurité.

- Appui matériel

L'appui matériel a concerné :

- La remise en état de trente-sept (37) véhicules immobilisés depuis les législatives de 2013 : achat de cent quatre-vingt-cinq (185) pneus et trente-sept (37) batteries.
- Le renforcement des moyens de coordination et de communication : cinquante (50) smartphones ont été livrés à l'USEP avec une dotation d'unités de communication téléphonique pour un total de cent cinq millions (105 000 000) GNF d'unités de communication. Par ailleurs, cinquante (50) radios numériques et deux cent (200) batteries de radio (Motorola GP 340-380) ont été fournis pour la sécurisation des futures élections.
- Le matériel d'identification : douze mille (12 000) t-shirts numérotés ont été acquis pour la sécurisation des élections. Au vu de leur arrivée tardive, ils n'ont pu être déployés sur le terrain et seront utilisés pour les prochains scrutins.

- Le matériel de protection : l'acquisition de mille (1000) casques, boucliers et jambières est en cours. Ces matériels seront disponibles pour les prochains scrutins.
- L'acquisition de fournitures informatiques pour imprimantes (encres et toners) : dix (10) unités Référence# HP 122 (pour HP Deskjet 1050), dix (10) unités Référence# HP (pour HP Laser Jet 1005), et dix (10) unités Référence# HP 61 (pour HP Deskjet 1510) ont été acquies.

b) Résultats obtenus

Le dispositif sécuritaire a été déployé avant, pendant et surtout après le scrutin. Globalement, en dépit des violences pré-électorales, la sécurité des opérations a été assurée et l'USEP a travaillé de façon correcte. Comparée aux scrutins précédents, l'organisation du dispositif sécuritaire et le comportement des membres de l'USEP a connu une nette amélioration.

L'Appui technique et les conseils de l'expert RSS du PNUD auprès de l'USEP ont été déterminants pour la bonne organisation du dispositif de sécurité. L'ensemble de l'équipe RSS du PNUD s'est consacrée à l'appui à l'USEP, en particulier dans la formation des formateurs et le monitoring des formations à la base sur le terrain.

Par ailleurs, deux avancées technologiques majeures ont été générées par l'appui du PACEG :

- L'utilisation de smartphones en complément des moyens radios classiques a permis aux unités déployées de prendre des photos ou de filmer les incidents sur le terrain. Les images peuvent être reçues presque instantanément au centre opérationnel de l'USEP ; au besoin elles peuvent servir à documenter les rapports et procès-verbaux de police et de gendarmerie. Les agents ont dû apprendre à se servir de cette nouvelle technologie, incluant l'internet mobile et les réseaux sociaux (Skype, Viber, etc.).
- La dotation en radios numériques de dernière génération a permis également aux forces de sécurité de Guinée de moderniser leurs moyens de communication et de contrôle avec des options de géolocalisation par GPS des radios sur le terrain, permettant ainsi de retracer la position de chacun sur le terrain au moment des incidents.

L'ensemble des observateurs électoraux ont salué le calme dans lequel s'est déroulé le scrutin du 11 octobre 2015. La présence de l'USEP avec professionnalisme et discrétion, a été saluée par la mission d'observation électorale de l'Union Africaine comme ayant favorisé le déroulement apaisé du scrutin.

c) Constats / Leçons tirées

Le retard dans la formalisation de l'USEP par les autorités guinéennes (décret créant l'USEP en date du 25 septembre 2015) a entraîné des retards dans la mise en œuvre des actions d'appui à la sécurisation (formation et acquisition des matériels). Ainsi, le retard dans la création formelle de la force chargée de sécuriser les élections a privé le PACEG d'interlocuteur attribué pour décider des matériels à commander, d'où le retard aussi dans la fourniture des matériels demandés. Les matériels qui n'ont pas pu arriver à temps pour le scrutin (matériels de protection et t-shirts numérotés) seront utilisés pour les prochaines échéances électorales (élections locales).

Concernant les formations, le retard est également lié à la difficulté à rassembler les hommes qui ont été déployés très tôt sur le terrain au vu des violences pré-électorales. Ce retard a été rattrapé par la poursuite des séances de sensibilisation quotidiennes pendant et après le scrutin.

D) Appui à la formation

a) Réalisations

- Prise en charge intégrale ou partielle des formations

Le PACEG a pris en charge intégralement ou partiellement les formations suivantes :

- Formation des Agents de distribution des cartes d'électeurs : prise en charge par le PACEG d'un complément de sept mille (7 000) guides de distribution des cartes d'électeurs.
- Formation des cinquante (50) formateurs nationaux, neuf cent soixante-quatre (964) formateurs locaux dont quatre-vingt-treize (93) femmes, des soixante et onze mille cinquante-cinq (71 055) Agents de Bureaux de Vote : prise en charge des participants, fournitures, quatre cent cinquante (450) banderoles, et quatre-vingt-un mille (81 000) badges. Les guides relatifs à cette formation ont en revanche été pris en charge par la CENI.
- Formation des deux cent deux (202) Agents des Commissions Administratives de Centralisation des Votes dont cinquante (50) Magistrats, trente-huit (38) personnes relevant du Ministère de l'Administration du Territoire (MATD), trente-huit (38) personnes des CEPI et CESPI, trente-huit (38) personnes désignées par les partis de l'opposition et trente-huit (38) par les partis de la majorité présidentielle : formation intégralement prise en charge par le PACEG dont cent quatre-vingt-dix (190) guides.
- Formation des soixante-six (66) formateurs par trois (3) modérateurs et trois (3) facilitateurs et mille six cent soixante-cinq (1 665) agents de Commission de Réception des Procès-Verbaux au niveau local : formation intégralement prise en charge par le PACEG dont deux cent (200) guides.

- Déploiement des matériels et fournitures pour la formation

Quarante-six (46) véhicules de type de 4X4 ont été mis à la disposition de la CENI pour le déploiement susmentionné.

A noter que les paiements des participants ont été effectués via le Crédit Rural, seule institution en mesure de le faire au vu de sa présence sur l'ensemble du territoire guinéen.

b) Résultats obtenus

La formation des agents temporaires intervenant dans le processus électoral leur a permis d'acquérir ou de renforcer les compétences nécessaires pour assurer un bon déroulement des opérations de distribution des cartes d'électeurs, de vote, de centralisation et traitement des résultats.

c) Constats / Leçons tirées

- Gestion approximative des bénéficiaires des formations compte tenu du système de leur désignation, notamment en ce qui concerne ceux désignés par les partis politiques.
- Manque d'harmonisation pour le format des listes de paiement des bénéficiaires.

E) Appui au système de transmission des résultats

a) Réalisations

La centralisation, le traitement et la publication des résultats électoraux constituent une étape cruciale du cycle électoral, pour laquelle un appui technique a été apporté par le PACEG.

- Centralisation des résultats

Après analyse du schéma proposé par la CENI, le PACEG a apporté un appui afin de rendre plus rapide la centralisation des résultats. Pour cela, le PACEG a mis à disposition de la CENI un plan de ramassage et de vol pour hélicoptère, afin de transporter par voie aérienne les résultats des CACV les plus éloignées et difficiles d'accès vers la CENI.

- Traitement des résultats

Un appui technique a également été apporté par le PACEG dans le cadre de l'organisation du traitement des résultats. Des feuilles de calcul automatisées ont ainsi été mises à la disposition de chacune des CACV. La même solution a été proposée pour le traitement des résultats au niveau central.

- Diffusion des résultats

Un modèle d'illustration des résultats automatisée et assistée par ordinateur a été proposé par le PACEG et approuvé par la CENI. Cette illustration permet de présenter les résultats des CACV et globaux sous forme d'histogrammes avec la photo des candidats.

A l'issue de la proclamation des résultats provisoires par la CENI, des copies de cette présentation ont été remises aux différents invités.

b) Résultats obtenus

- Centralisation des résultats

L'appui du PACEG a permis de raccourcir les délais de proclamation des résultats provisoires. Ainsi, en cinq (5) jours, tous les résultats étaient déjà centralisés au niveau de la CENI. La rapidité de transmission des résultats est un élément important pour éviter les soupçons de fraude et renforce ainsi la crédibilité de cette étape.

- Traitement des résultats

L'utilisation par certaines CACV des feuilles de calcul suggérées par le PACEG a permis à celles-ci de traiter aisément les résultats du scrutin des différentes circonscriptions. Par ailleurs, ces feuilles de calcul ont également permis d'améliorer le dispositif de calcul des résultats initialement prévu par la CENI au niveau central. L'appui technique du PACEG aux opérations de traitement des résultats a ainsi permis de rendre plus efficace et fiable cette opération, accélérant de surcroit cette phase pour une disponibilité des résultats provisoires plus rapide.

- Diffusion des résultats

L'appui technique du PACEG a permis à la CENI de disposer de visuels clairs pour la diffusion des résultats qui a été faite en six (6) jours, alors que celle-ci prévoyait onze (11) jours.

c) Constats / Leçons tirées

- Toutes les étapes de la chaîne de transmission et de diffusion des résultats électoraux ne sont pas encore parfaitement transparentes;
- Le dispositif logistique semble encore lourd;

- Le calcul des résultats au niveau des CACV ne semble pas efficace. Il allonge inutilement la chaîne de centralisation et de traitement des résultats ;
- L'absence de registres de transmission et de réception des PV sécurisés peut être source de conflit en cas de perte de documents ;
- Les CACV ne sont pas équipées en matériel informatique adéquat. La totalisation des votes se fait encore avec des calculatrices dans certaines CACV ;
- Insuffisance de communication entre la CENI et les différents acteurs sur le processus de centralisation et de traitement des résultats;
- Les agents impliqués dans la gestion des résultats doivent bénéficier d'un renforcement des capacités.

II) COMPOSANTE 2 : APPUI A L'ÉDUCATION CIVIQUE ET A LA COMMUNICATION

A) Éducation civique et électorale

a) Réalisations

Un appui a été apporté par le PACEG dans la définition des messages de sensibilisation qui ont été diffusés sur l'ensemble du territoire guinéen au moyen d'affiches et de banderoles.

b) Résultats obtenus

Le succès de la sensibilisation, élément fondamental à l'inclusivité d'un scrutin, se traduit par le taux de participation le jour du vote. En ce qui concerne l'Élection Présidentielle du 11 octobre 2015, les observateurs nationaux comme internationaux ont salué la grande participation des électeurs guinéens, dont le pourcentage s'élève, selon les résultats provisoires, à 68,36%. A noter que cela constitue une nette augmentation par rapport au premier tour de l'élection Présidentielle de 2010, pour lequel le taux de participation était de 51,60%.

Par ailleurs, la sensibilisation a également porté sur la nécessité du caractère apaisé du scrutin. L'ensemble des observateurs ont justement souligné le calme qui a prévalu lors de la journée de vote.

c) Constat / Leçon tirée

Le suivi des activités d'éducation civique et électorale n'a pas été systématique comme prévu. Les acteurs d'information et de communication au niveau des circonscriptions électorales ne rapportent pas régulièrement à la CENI centrale les activités qu'ils ont eu à mener. Cela a pour conséquence une absence de données chiffrées sur les activités menées.

B) Communication institutionnelle

a) Réalisations

Un appui a été apporté à la CENI dans l'élaboration d'un plan de communication opérationnel et son actualisation. Ce plan de communication comporte notamment la production de matériels promotionnels (posters, t-shirts, casquettes), la préparation des spots télévisés et radiophoniques, la rédaction de publiereportages dans la presse écrite, la diffusion des messages sur le site officiel de la CENI, et la tenue

de conférences débats. Les principales cibles visées par la stratégie de communication mise en place sont les acteurs politiques, les journalistes nationaux ainsi que l'ensemble des électeurs guinéens.

Par ailleurs, la cellule de presse mise en place par la CENI a été appuyée par le PACEG dans la rédaction des communiqués de presse et des bulletins d'informations sur le processus électoral, mais également dans la préparation des points de presse et conférences initiées par la CENI.

b) Résultats obtenus

- L'appui du PACEG a permis à la CENI d'avoir un plan de communication opérationnel.
- Les populations ont été informées sur l'évolution des opérations électorales et les principes fondamentaux du vote.
- Les médias nationaux ont assuré la couverture médiatique des activités de la CENI et ont informé au fur et à mesure la population sur les enjeux du scrutin présidentiel.

c) Constats / Leçons tirées

- Le site officiel de la CENI n'a pas été alimenté comme prévu. Certaines activités de communication menées par la CENI et les autres partenaires n'ont pas été postées sur le site de la CENI. Le fichier électoral et la cartographie des bureaux de vote ont été publiés sur le site pendant la publication des résultats provisoires. Or ces données ont été communiquées la veille du scrutin présidentiel au cours d'un point de presse animé par la CENI et auraient pu alors être mises en ligne.
- Il y a une absence de panneau de communication institutionnelle permettant d'identifier clairement les bureaux de vote et de promouvoir les activités de la CENI et les appuis des partenaires auprès de la population guinéenne.
- Les points de presse ont été irréguliers durant la période électorale. Le plan de communication prévoyait la tenue hebdomadaire de points de presse et conférences mais cet aspect n'a pas été respecté.
- Les activités de communication et d'information ont commencé avec un léger retard (11 septembre 2015) au lieu de 30 août 2015 comme initialement prévu.

C) Promotion et respect des Droits de l'homme

a) Réalisations

Le PACEG a pris en charge (location de salle) la session d'information des observateurs électoraux qui s'est tenue préalablement au scrutin.

Par ailleurs, trois (3) organisations de la société civile ont été appuyées par le PACEG :

- L'institution Nationale des Droits Humains, pour des activités d'observation des droits de l'homme (activités du 1^{er} octobre au 31 décembre 2015), et pour un montant total de soixante et onze mille cinq cent soixante-quinze dollars américains et trente-deux cents (71 575,32 USD) selon la convention de financement ;
- La Jeune Chambre Internationale, pour des activités de formation, d'information et de sensibilisation sur le mode de vote, ainsi que les recours légaux d'une part, et pour des activités de sensibilisation au vote apaisé d'autre part (activités du 1^{er} octobre au 20 novembre 2015) , et pour un montant total de cinquante-deux mille cinq cent soixante-quinze dollars américains (52 575 USD) selon la convention de financement ;
- La Cellule Balais Citoyen, pour des activités de formation, d'information et de sensibilisation sur le mode de vote ainsi que les recours légaux d'une part, et pour des activités de sensibilisation au vote apaisé d'autre part (activités du 1^{er} octobre au 31 décembre 2015), et pour un montant total de soixante-sept mille cent quarante-deux dollars américains (67 142 USD) selon la convention de financement ;

Enfin, le Ministère des Droits de l'Homme et des Libertés Publiques a reçu un appui du PACEG pour l'observation des violations des droits de l'homme (activités du 1^{er} octobre au 31 décembre 2015), et pour un montant total de trente-trois mille cent cinquante-sept dollars américains (33 157 USD).

b) Résultats obtenus

L'appui du PACEG dans le domaine de la promotion et du respect des droits de l'homme a permis de favoriser le caractère apaisé du scrutin. En effet, les organisations de la société civile appuyées ont apporté une contribution significative à l'apaisement avant, pendant et après le scrutin. Leur implication a

notamment contribué à désamorcer des crises dans les zones à haut risque d'affrontement (Conakry, Nzérékoré et Mamou).

Le choix de recourir à la société civile pour ces activités résulte d'une bonne dynamique de la société civile guinéenne et d'une volonté de renforcement de celle-ci.

c) Constats/ Leçons tirées

- Les interventions des OSC (formation/observation) sont particulièrement concentrées dans la région de Conakry et ses environs. Or, le besoin d'éducation civique et d'information sur les modalités du vote est plus crucial en Province, notamment en zone rurale, où il y a une faible couverture des médias (radiophoniques et télévisés) par rapport à Conakry.
- Démarrer l'appui aux OSC plus tôt permettrait d'augmenter la durée de leur intervention sur le terrain, rendant leurs actions plus efficaces.

III) COMPOSANTE 3 : RENFORCEMENT DES CAPACITÉS ET GESTION / COORDINATION DU PROGRAMME

A) Renforcement des capacités de la CENI

1) Appui technique par la mise à disposition d'une équipe d'experts

a) Réalisations

Une expertise internationale a été déployée pour appuyer la CENI. Elle est composée de :

- Un coordonnateur de l'équipe technique du PACEG, Conseiller Technique Principal
- Un expert en opérations
- Un expert financier
- Un expert logistique
- Un expert en communication et médias
- Une experte reporting

Par ailleurs, trois (3) chauffeurs locaux ont été recrutés en appui à l'équipe d'experts.

Il était prévu également dans le document de projet le recrutement d'un expert international en genre et élections et de trois staffs nationaux : un spécialiste en logistique, un spécialiste en opérations électorales, et un assistant administratif. Ces recrutements n'ont pas encore été mis en œuvre.

b) Résultats obtenus

L'appui technique des experts du PACEG a permis de mener à bien l'appui-conseil à la CENI et la gestion du projet.

c) Constats / Leçons tirées

- Il y a eu un recrutement tardif des experts, notamment du Conseiller Technique Principal, Coordonnateur du Projet et de l'équipe d'experts qui est arrivé moins d'un mois avant le scrutin du 11 octobre 2015 (16 septembre 2015) et de l'expert financier qui est arrivé à peine quelques jours avant le scrutin ;
- Tous les experts prévus pour le projet n'ont pas été recrutés, notamment l'expert en genre et élections et le staff national (3 personnes) ;
- L'absence d'un expert en matière de Procurement conjuguée avec l'arrivée tardive de l'expert financier a aussi handicapé le projet et seule l'utilisation des compétences de l'expert chargé des opérations dans ce domaine a permis de combler cette lacune ;
- L'intégration tardive des experts internationaux du PNUD au sein des directions opérationnelles de la CENI n'a pas souvent facilité le suivi des opérations. L'expérience des experts a tout de même permis de corriger certaines faiblesses relevées ;
- L'immersion de l'équipe d'experts au sein de la CENI, en fin de compte, a permis de favoriser les relations de travail et la circulation de l'information, en revanche, l'absence de représentation du PACEG au niveau des démembrements n'a pas permis de suivre les opérations au-delà de Conakry et d'aider la CENI au niveau local.
- Les activités liées au genre n'ont pas été couvertes dans la première partie du processus en attendant le recrutement de l'expert genre.

2) Appui au fichier électoral

Le document de projet du PACEG prévoyait, dans le cadre du renforcement des capacités de la CENI, la possibilité de recruter des experts internationaux de courte durée pour des besoins spécifiques. Parmi ces

besoins pour lesquels un appui ponctuel est possible figurait la technologie et le recensement. Il s'est trouvé que des critiques ont été portées sur le fichier électoral, et notamment des soupçons de l'opposition selon lesquels des mineurs pourraient être présents sur la liste électorale. Suite à l'accord politique du 20 août 2015, un Comité Technique de suivi de consolidation du fichier électoral a été mis en place. Pour clarifier ces questions et en vue de renforcer la crédibilité et la transparence de la CENI relativement au fichier électoral, un expert a été mis à disposition par le PNUD. Son intervention a porté sur deux axes majeurs : en plus de son appui relatif au système de transmission des résultats, il s'est investi dans la vérification de la présence de supposés mineurs dans le fichier électoral et la réalisation de travaux connexes en rapport avec le fichier électoral.

a) Réalisations

- Vérification de la présence de personnes supposées mineures dans le fichier électoral

Le PACEG a apporté un appui technique à l'analyse de l'ensemble du système d'inscription sur le fichier électoral, au moyen de la mise à disposition d'un expert en fichier électoral :

- Analyse du cadre légal et réglementaire des opérations :

Le cadre normatif du processus d'inscription a été analysé afin d'établir sa conformité avec les standards et principes internationaux.

Cette revue du cadre légal et réglementaire a indiqué que la loi électorale, les textes réglementaires de la CENI et les manuels de procédure et de formation rédigés n'autorisent pas une personne âgée de moins de 18 (dix-huit) ans à s'inscrire sur la liste électorale.

- Revue de la chaîne d'inscription des électeurs

Cet exercice avait pour objectif la revue de la chaîne d'inscription (déploiement des équipes, encadrement, enregistrement informatique). Il est ressorti de cette revue que tous les opérateurs de kits biométriques étaient sous la responsabilité de GEMALTO, l'opérateur technique en charge cette activité.

- Analyse du traitement informatique

Les documents d'exploitation de l'application de gestion du fichier électoral ont été consultés et une analyse du schéma de la base de données a été réalisée avant de mener des actions d'investigation dans la base de données de production. Il en est ressorti que si l'âge du requérant est inférieur à dix-huit (18) ans, le système rejette son enrôlement.

- Examen de l'adéquation technologique

Cet examen a porté sur les résultats fournis par le système AFIS (Système d'indentification automatisé des empreintes digitales) lors du traitement des inscriptions sur les listes électorales. L'examen de l'adéquation technologique s'est limité au système AFIS utilisé par GEMALTO.

Cette revue théorique a été complétée par des actions empiriques. Ces actions ont porté sur la vérification de la présence ou non d'individus mineurs dans la base de données des électeurs.

Cet examen a permis de conclure que la solution AFIS de GEMALTO fournie par la société INOVATRICS permet de s'assurer à 99% de l'unicité des inscriptions faites par l'application Coesys.

- Proposition d'un mécanisme de vérification

Un échantillonnage a été réalisé à partir d'un tirage aléatoire dans la population cible garantissant l'équité et l'anonymat de l'échantillon, réparti dans l'ensemble du pays. Ainsi, douze mille deux cent vingt-deux (12 222) photos d'électeurs inscrits ont été visualisées. Sur ces 12 222 enregistrements visualisés, trente-deux (32) personnes présentant l'aspect d'individus mineurs ont été détectées, soit 0,27%. Ces personnes suspectées d'être mineurs sont également réparties sur l'ensemble du territoire sans distinction (Cf. Rapport du Comité Technique de Suivi de la Consolidation du Fichier Electoral).

- Travaux connexes en rapport avec le fichier électoral
- Examen de la qualité des données biométriques du fichier électoral

Il a été décelé lors de l'examen de la qualité des données biométriques du fichier électoral que la plupart des photos visualisées ne respectent pas les normes ICAO (Organisation Internationale de l'Aviation Civile). Il a été recommandé à la CENI de se conformer à ces normes à l'avenir.

- Appui dans l'édition des listes d'émargement, de distribution et des cartes d'électeur

Il était initialement prévu d'imprimer les listes d'émargement sur du papier de format A4. Cela aurait posé un problème lors de l'émargement, avec une quantité de feuilles trop importante. En conséquent, il a été recommandé par l'expert du PNUD d'éditer ces listes d'émargement sur du papier de format A3, solution finalement adoptée par la CENI, ce qui a permis de disposer sur chaque page de trente (30) électeurs.

b) Résultats obtenus

La mise à disposition d'un expert en fichier électoral a permis d'appuyer à la fiabilisation mais surtout de contribuer à lever certaines réserves sur la transparence du fichier électoral. Les problèmes décelés sur le fichier utilisé pour l'élection Présidentielle et les conseils prodigués pour y remédier à l'avenir vont permettre d'améliorer la qualité du fichier électoral en vue des prochains scrutins et éviter ainsi de reproduire les erreurs commises.

c) Constats / Leçons tirées

- La question de l'existence des mineurs sur le fichier ne pouvait pas être résolue techniquement. Une solution administrative sera plus adéquate.
- Les données des enrôlements des personnes ne comportent pas les pièces justificatives qui ont servi pour leur enrôlement.
- En dépit de la solution AFIS déployée par l'opérateur technique, la présence de doublons dans le fichier électoral a toutefois été constatée.
- Les noms des électeurs figurant sur les listes d'émargement par bureau de vote n'ont pas été classés par ordre alphabétique ce qui a rendu les recherches difficiles le jour du scrutin, ralentissant les opérations de vote.
- Plusieurs personnes n'ont pas pu retrouver leur bureau de vote et un certain nombre d'entre eux n'ont pas pu prendre possession de leur carte d'électeur.
- Des cartes d'électeur ont été imprimées en double. La plupart du temps, les électeurs concernés étaient affectés dans des bureaux de vote différents ;
- L'Expert IT n'était pas prévu dans le Projet et a été recruté de manière ponctuelle, grâce à la Division de l'Assistance Electorale (EAD), alors qu'il devait jouer et a joué un rôle primordial dans le suivi de la gestion du fichier électoral, la centralisation, le traitement et la publication des résultats par la CENI.

B) Coordination du programme

a) Réalisations

Le Comité de Pilotage prévu dans le document de projet a tenu sa première réunion (élargie) le 1^{er} octobre 2015, pour laquelle le compte rendu signé est disponible. Afin de s'assurer de la bonne marche du Comité de Pilotage et de l'adhésion de ses membres aux décisions prises, il est prévu l'adoption d'un Règlement intérieur.

Par ailleurs, un Comité de Coordination Technique a permis de rassembler les différents acteurs appuyant le processus électoral autour des questions techniques et de l'avancement des préparatifs électoraux. Ce Comité de Coordination Technique s'est réuni à six (6) reprises de manière hebdomadaire avant le scrutin présidentiel (27 août, 1er septembre, 8 septembre, 15 septembre, 23 septembre et 1^{er} octobre 2015). Les comptes rendus relatifs sont disponibles.

b) Résultats obtenus

- Le texte concernant le Règlement intérieur du Comité de Pilotage est disponible.
- Le Comité de Pilotage a autorisé la prise en charge des besoins urgents exprimés par la CENI concernant les kits électoraux, la formation des Agents de Bureau de Vote, et les matériels complémentaires pour la sécurisation en effectuant le transfert de ressources financières nécessaires pour couvrir ces besoins pour les premiers et en couvrant les dépassements budgétaires pour les deux autres.

c) Constat / Leçon tirée

- Le Comité de pilotage s'est très peu réuni depuis le lancement des activités du projet et une seule réunion a eu lieu en entre Septembre et Octobre 2015 (le 1^{er} octobre 2015).

Chapitre 4 : VISIBILITE

Elaboration et exécution du plan de communication et de visibilité

Un plan de communication et de visibilité comportant plusieurs axes stratégiques a été élaboré par le PACEG afin de mettre en valeur auprès de la population et de la Commission Electorale Nationale Indépendante les différents appuis des partenaires techniques et financiers au processus électoral.

Ce plan de communication et de visibilité comporte notamment la production de matériels promotionnels (posters, t-shirts, dépliants, brochures), de spots radiophoniques et audiovisuels, la prise de photographies, l'alimentation du site Internet du PNUD, la diffusion d'informations via les réseaux sociaux mais aussi et surtout un aspect de communication écrite à travers la rédaction de communiqués officiels.

Au vue de ce plan opérationnel, trois articles ont été rédigés et publiés sur le site du PNUD et sur la page Facebook du PNUD Guinée. Ces articles portaient sur le déploiement des matériels et imprimés électoraux et sur la formation, deux activités appuyées par le PACEG, sur le déroulement du scrutin, et sur la publication des résultats provisoires. Dans les trois articles, un accent particulier a été mis sur les appuis du PACEG et la contribution des partenaires techniques et financiers au processus électoral.

Par ailleurs, mille (1000) t-shirts ont été produits, ainsi que cent cinquante (150) autocollants rectangulaires pour les voitures (notamment les véhicules transportant les matériels et imprimés électoraux de Conakry vers les préfectures) et cinquante (50) banderoles. Notons que ces articles de visibilité portaient tous les logos/drapeaux des partenaires techniques et financiers et ont été déployés dans les trente-trois préfectures (33) préfectures et cinq (5) communes de Conakry, avec l'appui de la logistique de la Commission Electorale Nationale Indépendante. Ces supports ont été utilisés par la CENI et les autres partenaires techniques et financiers.

A l'initiative du PACEG, les supports de formation portaient systématiquement les logos/drapeaux des partenaires Techniques et Financiers. Cela a permis de faire connaître l'apport du projet et des partenaires techniques et financiers et a servi de support promotionnel aux activités du PACEG auprès des principaux acteurs impliqués dans le processus et la population guinéenne.

Toutes ces actions de communication et de visibilité menées ont permis de valoriser les efforts des partenaires techniques et financiers dans le processus électoral.

Cependant, le projet PACEG a souffert d'un retard et d'une insuffisance dans la production des supports de visibilité. Vu le chronogramme élaboré par la CENI et considérant la date du démarrage du projet, certaines activités prévues dans le plan de communication n'ont pu être réalisées dès le scrutin présidentiel,

et devront être davantage concentrées sur la suite du processus électoral, et notamment les élections communales et locales.

Ainsi, les spots publicitaires et l'envoi de communiqués de presse pour illustrer davantage les appuis du PACEG constituent un défi majeur pour les élections communales et locales de 2016.

Ainsi, les perspectives prévues portent sur la poursuite du renforcement des activités de communication et de visibilité pour les élections communales et locales de 2016 par la création de nouveaux outils de visibilité (panneaux de communication institutionnelle indiquant l'appui des partenaires techniques et financiers, stylos et chemises plastifiées...).

Chapitre 5 : RECOMMANDATIONS

I) COMPOSANTE 1 : APPUI AUX OPERATIONS ELECTORALES

A) Appui logistique

- Améliorer le système de contrôle et le suivi du mouvement du matériel et des équipements depuis les entrepôts de Conakry jusqu'à leur destination finale ;
- Effectuer le colisage des kits des bureaux de vote au niveau central, avant le déploiement sur le terrain ;
- Adapter le nombre de superviseurs à l'entrepôt aux besoins ;
- Etablir une meilleure coordination de la logistique au sein de la CENI, avec un interlocuteur unique connu avant le démarrage des opérations pour la supervision et le suivi ;
- Etablir un plan de récupération : compte tenu des dysfonctionnements constatés dans le processus de récupération du matériel déployé sur terrain, il est impératif qu'à l'avenir, à tout plan de déploiement soit systématiquement associé à un plan de récupération avec indications précises du type de matériels et équipements à récupérer, de leur destination (retour à Conakry ou entreposage dans des endroits prédéterminés en province) , ainsi que des personnes/entités responsables de leur garde temporaire.

B) Acquisition du matériel électoral

- Définir et procéder clairement à la répartition des responsabilités entre les différentes parties dans la réalisation/l'exécution des activités ;
- Procéder à une planification plus rigoureuse et à l'établissement d'un calendrier réaliste ;
- Informer le Comité de Pilotage sur l'absence d'un Expert en acquisitions et procéder au recrutement en cas d'accord ;

- Préparer les supports et spécimens nécessaires à certaines activités à la fois version électronique et dure et les transmettre dans des délais permettant leur exécution dans le respect des règles et procédures du PNUD.

C) Appui à la sécurisation du processus électoral

Convenir de la création d'un « Groupe de travail sécurité » composé de la CENI, du PNUD, de la Police et de la Gendarmerie qui se réunira automatiquement trois mois avant chaque scrutin (ou dès l'annonce de la date du scrutin) pour préciser les besoins et planifier la mise en place des appuis attendus au titre de la sécurisation.

D) Appui à la formation

- Améliorer la gestion des bénéficiaires des formations en faisant de la sensibilisation auprès des parties concernées par la désignation des participants aux formations et surtout communiquer les noms suffisamment à l'avance ;
- Harmoniser le format des listes de paiement des bénéficiaires des formations pour faciliter la conduite des opérations au niveau du prestataire en charge de l'activité de paiement.

E) Appui au système de transmission des résultats

- Proposer une modification du Code électoral afin de permettre de commencer le traitement des résultats (compilation) à partir des sous-préfectures, et ce pour éviter l'engorgement au niveau préfectoral ;
- Équiper les CACV en matériel informatique pour faciliter le traitement des résultats. A ce niveau, il y a deux possibilités : la première serait de doter chaque CACV d'un ordinateur et d'un vidéo projecteur, la seconde serait de les doter d'un scanner OCR (Reconnaissance Optique des Caractères) qui permet de lire et d'extraire automatiquement les données des PV de bureaux de vote. Cette mesure permettra d'éviter les erreurs de calculs rencontrées lors de l'élection Présidentielle.

- Rendre plus efficace la communication entre la CENI, les partis politiques et les citoyens afin que tous soient informés régulièrement de l'évolution du travail de centralisation, de traitement et de diffusion des résultats électoraux ;
- Assurer une concertation de la CENI avec les autres institutions responsables de la diffusion des résultats et les médias pour une diffusion ordonnée des résultats électoraux ;
- Assurer une formation de qualité à tous les agents électoraux qui participeront à l'une ou l'autre des étapes de la chaîne de transmission et de diffusion des résultats électoraux ;
- Elaborer et diffuser un plan de communication et d'éducation à la démocratie portant sur la chaîne de transmission et de diffusion des résultats afin de permettre une bonne compréhension du processus ;
- Assurer une appropriation nationale des nouvelles technologies de l'information et des communications par la CENI.

II) COMPOSANTE 2 : APPUI A L'EDUCATION CIVIQUE ET A LA COMMUNICATION

A) Education civique et électorale

- Identifier/Sélectionner à temps les partenaires techniques chargés de conduire les activités d'éducation civique et électorale ;
- Commencer à temps le lancement des activités d'information et de communication.

B) Communication institutionnelle

- Mettre à jour le plan de communication pour les prochaines échéances (élections locales) et intégrer d'autres stratégies de communication ;
- Mettre un accent particulier sur l'alimentation régulière du site internet de la CENI ;

- Respecter la tenue hebdomadaire des points de presse pour informer les acteurs politiques et les électeurs sur l'évolution du processus électoral ;
- Prévoir des panneaux de communication institutionnelle.

C) Promotion et respect des droits de l'homme

- S'assurer que des actions sont menées sur l'ensemble du territoire guinéen.
- Commencer les activités d'appui aux OSC et dans le domaine des droits de l'homme davantage en amont.

III) COMPOSANTE 3 : RENFORCEMENT DES CAPACITÉS ET GESTION / COORDINATION DU PROGRAMME

A) Renforcement des capacités de la CENI

1) Appui technique par la mise à disposition d'une équipe d'experts

- Malgré le recrutement tardif des experts, une bonne cohésion et dynamique s'est établie au sein de l'Equipe qu'il est bon de capitaliser, surtout qu'une bonne intégration a pu être réalisée au sein des Directions opérationnelles de la CENI ;
- Cette Equipe devra être complétée par le recrutement d'un Expert en Genre et Elections, du staff national (3 personnes), d'un Expert en IT et d'un Expert en matière de Procurement ;
- Compte tenu du fait que les prochaines élections sont des élections municipales et locales, l'absence de représentation du PACEG au niveau des démembrements devra être corrigée. L'Equipe des experts du PNUD pourrait être appuyée au niveau local par des Volontaires des Nations Unies (VNU) dont les modalités de recrutement restent à déterminer, mais les procédures devraient être lancées assez rapidement.

2) Appui au fichier électoral

- Moderniser totalement l'Etat Civil pour éviter les fraudes sur l'Etat Civil ;
- Numériser les pièces justificatives présentées à l'enrôlement et les joindre au dossier de chaque individu ;

- Mettre en ligne sur le site internet de la CENI la liste électorale pour permettre à chaque électeur de retrouver son bureau de vote. En outre, chaque CEPI (Commission Electorale Préfectorale Indépendante) devra disposer du fichier de sa circonscription afin d'orienter les électeurs, qui en feraient la demande, vers leur bureau de vote ;
- Classer les électeurs des bureaux de vote par ordre alphabétique pour faciliter les recherches sur les noms. Par ailleurs, le village ou le secteur doit être la circonscription à partir de laquelle il faut rattacher un électeur à un bureau de vote, afin d'éviter que des électeurs se retrouvent affectés dans des bureaux de vote éloignés de leur domicile ;
- Renforcer le contrôle qualité dans le processus de production des cartes d'électeur afin d'éviter de retrouver sur la place des cartes imprimées en double ;
- En plus du contrôle AFIS, procéder au matching des données biographiques des électeurs. Cela permettra de retrouver des personnes du fichier de 2013 ayant renouvelées leur enrôlement en 2015 et qui ont échappé à l'AFIS.

B) Coordination du programme

- Adopter le projet de règlement intérieur (déjà disponible) au prochain Comité de Pilotage ;
- Respecter les fréquences des réunions du Comité de Pilotage conformément au document de projet, à avoir une fois par mois.

Chapitre 6 : PERSPECTIVES

A l'issue du scrutin du 11 octobre 2015 les résultats proclamés par la CENI le 17 octobre 2015 ont été confirmés par la Cour constitutionnelle comme suit :

- Nombre d'électeurs inscrits : 6 042 634
- Nombre de votants : 4 135 313
- Taux de participation : 68,43%
- Bulletins nuls : 185 091
- Suffrages exprimés : 3 950 222
- Majorité absolue : 1 975 112

Suffrages obtenus par candidat :

- Alpha CONDE : 2 284 827 soit 57,84%
- Mamadou Cellou Dalein DIALLO : 1 242 362 soit 31,45%
- Sidya TOURE : 237 549 soit 6,01%
- Faya Lansana MILLIMOUNO : 54 718 soit 1,39%
- Papa Koly KOUROUMA : 51 750 soit 1,31%
- Lansana KOUYATE : 45 962 soit 1,16%
- Georges Gandhi Faraguet TOUNKARA 19 840 soit 0,50%
- Marie Madeleine Valérie DIOUBATE : 13 214 soit 0,33%

A la suite de cette confirmation, la situation sécuritaire dans l'ensemble du pays demeure calme.

Le climat d'apaisement actuel augure d'un contexte favorable à la tenue des élections locales et municipales prévues avant la fin du premier semestre de 2016. Toutefois, les efforts engagés à travers les mécanismes de concertation mis en place avec l'appui de la Communauté Internationale, notamment le Comité de Suivi de l'Accord Politique du 20 Août 2015, mériteraient d'être poursuivis et consolidés.

Ainsi, le renforcement du dialogue entre l'Opposition et la Majorité Présidentielle est à encourager afin de permettre de continuer l'accompagnement nécessaire pour la tenue d'élections locales et municipales apaisées.

De même, les activités actuellement menées par la CENI en prévision de la tenue de ces élections en procédant notamment à des travaux sur le chronogramme gagneraient à s'inscrire sous une dynamique d'inclusivité et de transparence.

En ce qui concerne le PACEG, les activités prioritaires vont porter sur :

- **Appui aux opérations électorales**

- L'appui à la mission d'évaluation des démembrements de la CENI y compris la supervision des activités d'inventaires et d'identification des besoins à prendre en compte dans le cadre des élections locales et communales ;
- L'élaboration et la mise en œuvre d'un plan logistique pour les élections communales et locales ;

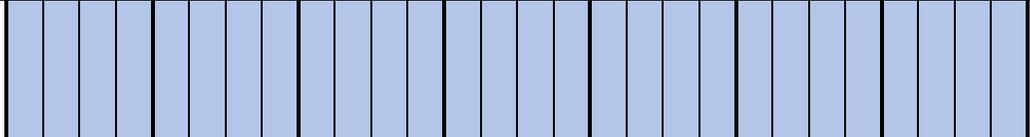
- **Appui à l'éducation civique et à la communication**

- L'appui à la conception, production et dissémination de supports d'éducation civique et électorale y compris sur la prévention des conflits et leur résolution non violente ;
- L'appui à l'actualisation et la dissémination de supports de sensibilisation des populations ;
- L'appui à l'élaboration d'une stratégie de prise en compte de la dimension genre et jeunes dans le processus électoral avec le recrutement d'un (e) expert (e) en genre ;
- L'appui à la formation des femmes leaders et à la mobilisation des femmes et des jeunes dans le processus électoral (élection locales et municipales) comme candidates, électrices, observatrices, témoins des partis politiques et membres des bureaux de vote ;
- L'appui technique aux partis politiques pour susciter des candidatures féminines et intégrer le genre dans leurs stratégies électorales dans le cadre des élections locales et municipales.
- L'élaboration d'un plan de sensibilisation et communication nationale avec une grande implication de l'expert en communication de l'UGP dans l'appui à donner pour l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de communication et sensibilisation approprié pour la pérennisation des acquis sur la paix et la tenue d'élections apaisées;
- L'appui au renforcement de la liberté d'expression en accompagnant les ONG et OSC impliquées dans les campagnes d'éducation civique ;

- L'appui à l'organisation de sessions de dialogue et aux mécanismes de veille et de prévention des conflits à travers le pays ;
- **Renforcement des capacités et gestion/coordination du programme**
 - La poursuite du renforcement de capacités de la CENI et autres intervenants au processus électoral ;
 - L'appui à la préparation et participation effective aux travaux d'évaluation de la CENI au niveau National;
 - L'appui à l'organisation d'un atelier de réflexion sur le cadre juridique, institutionnel et organisationnel en vue de son harmonisation dans le cadre des élections ;
 - L'appui à l'organisation d'un atelier sur le rôle des parties prenantes au processus électoral sur le plan institutionnel ;
 - L'appui aux travaux d'élaboration et de mise à jour ainsi qu'à la mise en œuvre des plans opérationnels, acquisition et sécurisation ainsi que du chronogramme et du budget.

Ces activités prioritaires feront l'objet d'une planification dont la date de mise en œuvre sera fonction du chronogramme de la CENI et de la date du scrutin. Cette planification, élaborée à titre indicatif, suivra la matrice suivante :

	N°	Activité	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Responsable	
Appui aux opérations électorales	1	Appui à la mission d'évaluation des démembrements de la CENI y compris la supervision des activités d'inventaires et d'identification des besoins à prendre en compte dans le cadre des élections locales et communales	■	■	■						CENI/ PACEG
	2	Élaboration et mise en œuvre d'un plan logistique pour les élections communales et locales		■	■	■					CENI/ PACEG
Appui à l'éducation civique et à la communication	3	Appui à la conception, production et dissémination de supports d'éducation civique et électorale y compris sur la prévention des conflits et leur résolution non violente		■	■	■	■	■	■	■	CENI/ OSC/ PACEG
	4	Appui à l'actualisation et la dissémination de supports de sensibilisation des populations							■	■	CENI/ OSC/ PACEG
	5	Appui à l'élaboration d'une stratégie de prise en compte de la dimension genre et jeunes dans le processus électoral (avec le recrutement d'un (e) expert (e) en genre)		■	■	■					CENI/ OSC/ PACEG
	6	Appui à la formation des femmes leaders et à la mobilisation des femmes et des jeunes dans le processus électoral (élection locales et municipales) comme candidates, électrices, observatrices, témoins des partis politiques et membres des bureaux de vote			■	■	■	■	■		CENI/ OSC/ PACEG

15	Appui aux travaux d'élaboration et de mise à jour ainsi qu'à la mise en œuvre des plans opérationnels, acquisition et sécurisation ainsi que du chronogramme et du budget		CENI/ PACEG
----	---	--	----------------

SECONDE PARTIE : RAPPORT FINANCIER

EXECUTION BUDGETAIRE DU PACEG (Novembre 2015)

N°	Composantes	Budget [A]	Dépenses/Engagements					Total dépenses [B]	Taux d'exécution budgétaire [C=B/A]
			Fonds UE	Fonds PNUD (MPTF)	Fonds propres PNUD	Fonds France	Fonds Japon		
I	<u>Composante I Appui aux opérations électorales</u>								
1	Opérationnalisation des démembrements de la CENI	49 577,00		-	-	-	-	-	0%
2	Appui logistique	1 211 279,00	347 996,30	-	-	-	-	347 996,30	29%
3	Acquisition du matériel électoral	2 041 542,00	1 044 925,51	814 248,30	-	-	-	1 859 173,81	91%
4	Appui à la sécurisation du processus électoral,	1 116 660,00	-	-	-	-	-	-	0%
5	Appui à la formation	3 166 406,00	1 032 533,51	-	-	-	-	1 032 533,51	33%
6	Appui au contentieux électoral	-	-	-	-	-	-	-	
7	Appui au système de transmission des résultats	180 544,00		-	-	-	-	-	0%
	<u>Sous -Total / Composante I</u>	7 766 008,00	2 425 455,32	814 248,30				3 239 703,62	42%

II	<u>Composante II Appui à l'éducation civique et à la communication</u>								
1	Education civique	338 408,00	84 379,35	-	-	-	-	84 379,35	25%
2	Communication institutionnelle	118 927,00	48 951,68	-	-	-	-	48 951,68	41%
3	Promotion et respect des Droits de l'Homme/Appui à la participation des partis politiques et de la Société civile au processus électoral	1 994 507,00	1 424 165,26	-	-	-	-	1 424 165,26	71%
4	Genre et élections	5 000,00	-	-	-	-	-	-	0%
5	Appui aux activités post-scrutins et à la pérennisation des acquis	20 000,00	-	-	-	-	-	-	0%
	<u>Sous -Total / Composante II</u>	2 476 842,00	1 557 496,29	-	-	-	-	1 557 496,29	63%
III	<u>Composante III Renforcement des capacités et gestion / coordination de programme</u>								
1	Renforcement des capacités de la CENI	431 653,00	157 372,84	-	-	-	-	157372,84	36%
2	Coordination du Programme	10 000,00	1 325,47	-	-	-	-	1325,47	13%
3	Gestion du Programme	340 000,00	45 535,86	-	72 500,00	-	-	118 035,86	35%

	<u>Sous -Total / Composante III</u>	781 653,00	204 234,17	-	72 500,00	-	-	276 734,17	35%
	<u>Sous -Total général</u>	11 024 503,00	4 187 185,78	814 248,30	72 500,00	-	-	5 073 934,08	
	Frais de gestion GMS (0% fonds propres du PNUD, 7% UE et 8% autres bailleurs)	771 715,21	293 103,00	56 997,38		-	-	350 100,39	
	TOTAL GENERAL	11 796 218,21	4 480 288,78	871 245,68	72 500,00	-	-	5 424 034,46	46%
	Situation de la trésorerie		6 578 947,37	991 467,00	200 000,00	82 236,84	500 000,00	8 352 651,21	
	Taux d'exécution de la trésorerie		68%	88%	36%	0%	0%	65%	

Le rapport financier a été élaboré autour des trois composantes du budget à savoir :

- L'Appui aux opérations électorales
- L'Appui à l'éducation civique et à la communication.
- Le renforcement des capacités et la gestion et coordination de programme.

Le budget du document de projet signé et repris dans la convention pour l'année 1 est de 11 024 503 USD dont 6 578 947,37 USD ont été alloués comme première tranche.

Les dépenses proportionnellement aux composantes sont réparties de la manière suivante :

- Appui aux opérations électorales 3 239 703 ,62 USD soit un taux d'exécution 42%.
- Appui à l'éducation civique et à la communication : 1 557 496,29 USD soit un taux d'exécution de 63%.
- Renforcement des capacités et gestion /coordination de programme : 276 734,17 USD soit un taux d'exécution de 35%.

La composante appui à l'éducation civique et à la communication dispose du taux le plus élevé, ce qui s'explique par le fait que des fonds ont été alloués aux OSC et ONG pour la sensibilisation sur des activités liées à l'éducation civique.

La composante appui aux opérations électorales présente un taux de 42%. Ce taux représente les activités menées dans l'appui logistique, l'acquisition de matériel électoral et l'appui à la formation.

Il sied de préciser que le total des dépenses s'élève à 5 073 934,08 USD et le total des frais administratifs ou GMS (7%) pour la période s'élève à 350 100, 39 USD. Ce qui nous ramène à un total des dépenses de 5 424 034, 46 USD lorsque les frais administratifs sont inclus.

Proportionnellement aux dépenses et à la trésorerie par bailleur, le taux d'exécution se présente comme suit :

N°	Bailleurs	Trésorerie	Dépenses	Taux d'exécution
1	U.E	6 578 947,37	4 480 288,78	68%
2	M.P.T.F	991 467,00	871 245,68	88%

3	P.N.U.D	200 000,00	72 500,00	36%
4	France	82 236,84	-	0%
5	Japon	500 000,00	-	0%
6	Total général	8 352 651,21	5 424 034,46	65%